

et qu'il me soit permis, à ce sujet, de mentionner parmi les nombreux collèges qui contribuèrent largement à cette belle œuvre :

1. Le Collège de Québec, fondé en 1608 ;
2. Le Collège de Montréal, en 1667 ;
3. Le Collège de Nicolet, en 1803 ;
4. Le Collège de St-Hyacinthe, en 1812 ;
5. Le Collège de Ste-Thérèse, en 1825 ;
6. Le Collège de Chambly, en 1825 ;
7. Le Collège de Ste-Anne de la Pocatière, en 1827 ;
8. Le Collège de l'Assomption, en 1832 ;
9. Le Collège de Terrebonne, en 1847 ;
10. Le Collège de Ste-Marie Montréal, en 1847 ;
11. Le Collège de Rigaud, en 1850 ;
12. Le Collège de Sherbrooke, en 1852.

Ils gratifièrent notre province de ce barreau, de cette magistrature intègre, éclairée et patriotique, qui nous a donné les Bédard, les Morin, les Papineau, les Vallières et les Lafontaine, qui furent toujours à l'avant-garde pour la défense de nos libertés.

Qu'il me soit aussi permis de mentionner parmi les communautés enseignantes qui contribuèrent largement à répandre l'instruction publique dans cette province :

- Les Ursulines de Québec.
- Les Dames de la Congrégation de Montréal.
- Le Collège de St-Roch de Québec, fondé par Mgr Plessis.
- Les Frères des Ecoles Chrétiennes.
- Les Dames du Sacré-Cœur.
- Les Religieuses de Longueuil.
- Les Sœurs de la Providence.
- Les Frères de Saint-Joseph,

et plusieurs autres communautés dont la liste serait trop longue à énumérer.

Durant cette longue période, notre clergé, nos communautés enseignantes seules, sans l'aide des Gouvernements, mais de leurs propres deniers, répandaient les bienfaits de l'instruction au sein de la population de nos villes et de nos campagnes.

* *

Et pendant que je suis sur le sujet, qu'on me permette de répondre de suite à une accusation qu'on exploite contre nous.

Le parti libéral a-t-il jamais méconnu les services inappréciables rendus par notre clergé et nos communautés enseignantes à l'instruction publique.